

BULLETIN D'INSCRIPTION (n° de formation 93131963313)

Nom :
Fonction :
Tel. :

Prénom :
Organisme/Établissement :
Courriel :

Droits d'inscription :

- Professionnel : **190 euros** (inscription payée par l'entreprise/facture entreprise)
 - Inscription personnelle : **90 euros**
 - Pour les anciens du Master AGIS, se renseigner directement auprès de Rémi DESCHAMPS, Directeur de l'Institut de Gérontologie Sociale.
 - Étudiants (uniquement en formation initiale), retraités, personnes RQTH, bénévoles, sans emploi : **50 euros** (ces personnes auront à présenter un justificatif de leur situation)
- L'inscription comprend l'accès au colloque, au petit-déjeuner d'accueil, pause-café et au lunch.**

Modes de paiement : par chèque à l'ordre de l'Institut de Gérontologie Sociale – 148 rue Paradis B.P. 50002 – 13251 Marseille Cedex 20

Tel. +33 (0)4 91 37 03 79 SIRET : 384 255 824 00011 – APE 913 E – E-mail : igs-marseille@wanadoo.fr

Par virement (uniquement pour les personnes résidant hors de France ou accord spécifique) – Numéro de compte pour opération bancaire :

Compte Courant n° 08799017318

IBAN	FR76	1131	5000	0108	7990	1731	879	BIC	CEPAFRPP131
------	------	------	------	------	------	------	-----	-----	-------------

PARTENAIRE



HOLIDAY INN EXPRESS MARSEILLE SAINT CHARLES ***
15, Boulevard Maurice Bourdet 13001 Marseille (en face de la gare SNCF)
Réservation directe : +33 (0)4 91 99 59 93

La chambre simple ou double avec petit déjeuner continental froid 90€
+ 1,65€ de taxe de séjour pour personne et par nuit
Tarif préférentiel soumis à disponibilité lors de la réservation

Contact : M^{me} Rose Sanders, Responsable Réservations



39ème Colloque de l'Institut de Gérontologie Sociale

« EHPAD, DOMICILE : LES FAMILLES AU CŒUR DU LIEN SOCIAL »

VENDREDI 16 JUIN 2023

EHPAD Les Jardins d'Haïti
65 avenue d'Haïti
13012 Marseille



PROGRAMME

8h15/09h ACCUEIL-CAFÉ

9h00/9h10 Introduction au colloque

Pr Philippe PITAUD,
Président de l'Institut de Gérontologie Sociale,
Professeur honoraire Aix-Marseille Université
Département des Neurosciences

9h10/9h40 **Allocutions d'accueil**

"Les familles au cœur du projet institutionnel"
Laurent BOUCRAUT, Directeur de l'EHPAD
Les Jardins d'Haïti, Marseille.

Jean-Christophe AMARANTINIS,
Président National du SYNERPA,
Président de JCM Santé, Marseille.

Jean-Alain MARGARIT, Président de Silvergest
(accompagnement et développement des
entreprises de la silver économie),
ancien président du Synerpa, Marseille.

9h40/9h50 Introduction de la journée

Journée présidée et animée par Eric SANCHEZ,
Directeur des particuliers, Direction des
activités sociales, AG2R La MONDIALE.

9h50/10h20 "La famille ? Connais pas !"

Jean Jacques AMYOT, Psychosociologue chargé
de cours, Université Bordeaux Montaigne.

10h20/10h50 "Les personnes âgées entre solidarité de
couple et solidarité intergénérationnelle.
Changements et continuité"

Pr. Carla FACCHINI, Sociologue de la famille,
Professeur Université de Milano-Bicocca, Milan.

10h50/11h30 PAUSE CAFÉ / STANDS PARTENAIRES

11h30/12h Table ronde

Animée par Eric SANCHEZ, Questions/échanges en
présence des intervenants, d'Anne-Marie CATANZARO,
Présidente de France Alzheimer Bouches du Rhône et de
Laurent BOUCRAUT, Directeur d'EHPAD, Philippe
DUVAL, Responsable d'une plateforme de répit, TOULON.

12h/14h PAUSE DÉJEUNER

14h/14h30 "Complicé pour la famille d'être
unanimentement solidaire !

Comment peut-elle s'organiser ? "

Pr Jacques GAUCHER, Psychologue clinicien,
Professeur honoraire Université de Lyon.

14h30/15h "Famille ou aidants ?"

Dr Gérard RIBES, Psychiatre, Lyon.

15h/15h30 "De la théorie à la pratique : comprendre les
transformations du lien social"

Pr Philippe PITAUD, Président de l'IGS,
Professeur honoraire Aix Marseille Université,
Département des neurosciences.

15h30/16h "Virages domiciliaire et numérique : familles
connectées et désinstitutionnalisation"

Pr Vincent MEYER, Professeur en sciences de
l'information et de la communication, Université
Côte d'Azur, Nice.

16h/16h30 Table ronde

Animée par Eric SANCHEZ, Questions/échanges en
présence des intervenants et représentante d'une association
de familles, Sophie BOLINCHES Psychologue, Equipe
Mobile Psychiatrique de la Personne Agée, Centre
Hospitalier de Martigues et Roch VALLES, Directeur
d'EHPAD, Vauvenargues.

16h30/17h Projection du documentaire « Aidant, Aidé,
Corps à cœur engagé » (synthèse)

Association « Nos mémoires vives »,
Pauline ORAIN, Sociologue, Montpellier.

Clôture du colloque par le Pr. Philippe PITAUD

Les situations d'isolement et d'exclusion que conditionnent les contextes de dégradation du lien social mais également les conditions environnementales prises au sens large du terme, sont identifiées sur l'ensemble des populations fragilisées mais encore plus pour les personnes âgées comme des facteurs pouvant conditionner l'apparition de maladies voire d'aggravation de pathologies déjà existantes. Nous assistons depuis une dizaine d'années à une mutation inédite de l'organisation du lien social (Lebrun, 2001). Il faut rappeler avec Cusset (2006), que depuis les années 1960, le « lien social » a connu un certain nombre de transformations importantes. Les relations sont plus électives, le centre de gravité de la vie sociale s'est déplacé vers la sphère privée et les appartenances se font plus réversibles. Ces tendances ont toutes les chances de s'affirmer encore dans les prochaines années. Synonymes de libertés nouvelles pour l'individu, elles peuvent aussi être source de fragilisation tant pour ces individus (risque d'isolement par exemple) que pour la société dans son ensemble (relatif désintérêt pour la sphère politique, difficulté plus grande à supporter les situations de coprésence non choisies).

Évoquer le « lien social » dans le débat public, c'est presque inévitablement pour dire qu'il se défait, que l'on a perdu le sens de la solidarité. La « crise » du lien social est perçue comme la rançon de libertés nouvelles résultant de l'approfondissement du processus d'individualisation. Toutefois, dans un tel contexte sociétal, la famille reste encore une source essentielle de solidarité. En cas de besoin, même si l'on n'entretient pas d'excellentes relations avec sa famille, c'est prioritairement vers elle, et non vers ses amis, que l'on se tourne. Et cela vaut tant pour les aides financières que pour les aides en nature (garde des petits-enfants tout particulièrement), avec bien sûr de fortes inégalités selon les milieux sociaux.

L'obligation d'aimer ses parents ou celle de soigner ses enfants continue de représenter une norme sociale puissante. C'est grâce à l'objectivation des solidarités familiales, qu'une prise de conscience collective a permis que soient encouragées des formules destinées à soutenir les familles dans leur rôle d'aidant (accueil temporaires, accueils de jour, groupes de parole...). Les solidarités ne peuvent pas être considérées comme un élément secondaire. Elles sont en effet constitutives du lien social et il est permis de s'interroger pour savoir si les évolutions sociales en cours (habitat urbain, éclatement des familles, disparition des petits commerces...) engendrent une disparition de ces solidarités ou, au contraire, une reconfiguration des modalités d'aide. Il faut alors considérer le réseau social et notamment familial, comme support de "sociabilité", avant d'être pourvoyeur d'aide (Bickel et Cavalli, (2002). Pour la personne âgée elle-même, c'est prendre en compte l'individu le plus âgé comme il est, être humain doté de droits, de devoirs, d'une histoire, d'une mémoire, de capacités, même si certaines ont été perdues. « L'enjeu est de créer les conditions qui permettent au vieillard, par-delà les adaptations nécessaires, de rester fidèle à soi-même », pour reprendre une belle expression de Ricoeur (2010), dans « son être et son agir » ; « Prévenir, c'est donc permettre à tous de vieillir sans cesser d'exister ». C'est pourquoi, au domicile comme en institution, la famille, au sens large, demeure plus que jamais au cœur du lien social et de son maintien. Elle doit demeurer une attention constante des professionnels engagés dans la prise en charge des personnes âgées ; ceci pour un meilleur service rendu à la personne comme à son entourage impliqué.

Informations sur site : <http://www.igmarseille.fr/>



Derniers ouvrages